

Clôture par Dominique Martin, Directeur général de l'ANSM

Après ces échanges particulièrement riches et éclairants, il me revient de clore cette journée.

Je tiens tout d'abord à remercier tous les intervenants de la matinée et de cet après-midi qui ont ouvert des perspectives très intéressantes, lesquelles représentent d'ores et déjà pour certaines d'entre elles ou potentiellement pour d'autres des facteurs majeurs d'amélioration de la santé des personnes.

Le fil conducteur de cette journée a été l'innovation :

- . L'innovation qui naît des progrès de la recherche comme nous l'a montré ce matin Yves Lévy, Président directeur général de l'Inserm ;
- . L'innovation qui concerne tous les types de produits de santé : les médicaments, mais aussi les dispositifs médicaux et tous les développements liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- . L'innovation qui implique l'arrivée de nouveaux acteurs dans le domaine de la santé, et qui modifie en conséquence l'environnement réglementaire ;
- . L'innovation dont les représentations sont différentes selon que l'on est patient, professionnel de santé, industriel ou régulateur comme nous l'avons constaté tout au long de cette journée ;
- . Mais l'innovation est aussi synonyme de nouveaux risques qui doivent être contrôlés par une évaluation préalable et des processus de validation adaptés afin, bien entendu d'en prévenir la réalisation, mais aussi avec l'idée de rester rassurant pour les bénéficiaires de ces thérapeutiques innovantes.


L'accès rapide, sécurisé et équitable des patients aux innovations est une des missions et des préoccupations principales de l'ANSM.

La journée d'aujourd'hui en témoigne.

Riche de nos échanges, nous allons continuer à suivre les avancées scientifiques pour repérer précocement les innovations, anticiper les risques liés à ces nouveautés thérapeutiques ou technologiques et adapter la réglementation aux produits de santé de demain.

Un autre versant de l'activité de l'ANSM, dont il a été question cet après-midi, est la vigilance et la surveillance.

Françoise Weber nous a expliqué comment le dispositif des vigilances allait évoluer dans les prochaines années pour être plus complet et plus efficace. De son côté, depuis deux ans l'ANSM a fortement renforcé sa capacité et ses moyens de surveillance, en diversifiant et en multipliant les sources d'information. Le développement de la pharmaco-épidémiologie, la stimulation de la recherche dans le domaine de la surveillance et le programme de réévaluation du rapport



bénéfice/risque des produits de santé, même en l'absence de signal, permettent désormais à l'Agence d'être proactive dans la surveillance des produits de santé.

Je tiens enfin à souligner un dernier point qui caractérise l'action de l'agence au quotidien : la transparence et le dialogue.

. L'ANSM est une agence ouverte, à l'écoute, qui travaille avec tous les acteurs de la santé et de la recherche, qui échange régulièrement avec ses parties prenantes en France, mais aussi avec ses homologues européens et internationaux, dans le but unique de sécuriser les produits présents sur le marché ;

. L'ANSM est une agence à forte composante scientifique. Les équipes, et cela m'a frappé dès mon arrivée, sont fortement engagées et soucieuses de mettre à la disposition des patients des produits à la fois innovants et sûrs ;

. L'ANSM interagit avec les acteurs de la recherche fondamentale, qui donne des avis scientifiques pour accompagner le développement de nouveaux produits, qui oriente et sécurise la recherche clinique, qui réalise des études publiques de pharmaco-épidémiologie et qui finance des projets de recherche académiques compétitifs.

En conclusion, je voudrais insister sur l'ouverture de l'Agence sur son environnement et sur son engagement scientifique qui représentent pour moi deux axes essentiels pour faire face aux nouveaux défis qui ne manqueront pas de se poser.

Je poursuivrai dans ces directions avec le souci constant de transparence et de partage d'information.